

4 Économie

Libre-propos/ Accords sur le climat

Pourquoi le passage par Paris est-il si important pour l'avenir de l'humanité ?

Par Cyrielle Alda ANDEME YENDZE*
Libreville/Gabon

LA 21e Conférence des Parties (COP 21) qui se tient à Paris du 30 novembre au 14 décembre 2015 est déjà, avant même son ouverture, considérée comme une échéance cruciale dans le processus des négociations sur le climat. Elle doit en effet aboutir à un « accord ambitieux et contraignant » qui devra être mis en place à partir de 2020. Ambitieux pour limiter le plus possible le changement climatique (à +2° C maximum en 2100). Contraignant pour que les objectifs que chaque pays se fixe soient respectés et permettent réellement de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Cependant, à quelques jours de l'ouverture officielle de cette importante étape, il n'est pas sûr que « les parties » mettront de côté leurs intérêts personnels pour adopter – enfin – un comportement responsable à l'échelle de l'humanité.

Que vont-ils négocier à Paris ? Ce qui se négociera à Paris c'est ... l'avenir de la planète, simplement... La Terre se réchauffe du fait de l'activité humaine. Elle n'en peut plus d'absorber les déchets liés au train de vie des hommes. Émissions de gaz à effet de serre (GES), fonte des glaces, acidification et montée des océans... les effets sont déjà visibles. Pour tenter de les limiter, les experts suggèrent de contenir le réchauffement en dessous des 2 degrés d'ici à la fin du siècle, prédisant des conséquences dramatiques si rien n'est fait. Mais qui acceptera de commencer à réduire son train de vie ? 195 pays vont entrer dans l'arène. Ils portent les couleurs de leur nation, défendent leurs intérêts... Pourtant, ils vont devoir viser le même but : limiter le réchauffement de la planète.

Leur victoire sera la nôtre si chacun accepte de baisser ses émissions de gaz à effet de serre. Et leur échec, sera notre fardeau, qui sonnera le début du déclin de l'humanité entière.

Dans le cadre de la préparation de la COP21, et conformément à ce que prévoyaient les COP19 de Varsovie et COP20 de Lima, chaque pays devait rendre publique une contribution qui présente les décisions à prendre à l'échelle nationale. Ces contributions ne traduisent à ce stade que des intentions, et non des engagements. La COP20 de Lima (2014) mettait déjà au premier plan la nécessité d'efforts supplémentaires pour parvenir aux objectifs de maintien du réchauffement climatique sous la barre des 2 °C d'ici à 2100.

La COP21/CMP11 ne doit donc pas être considérée comme une table ronde supplémentaire. Elle doit viser un réel accord sur le climat, applicable à tous les pays à partir de 2020, ainsi que la mise en place d'outils et mécanismes permettant de répondre aux enjeux qui se profilent à l'horizon.

Ce futur accord international devra d'abord traiter, de façon équilibrée, de l'atténuation – c'est-à-dire des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre – et de l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques déjà existants.

Il est ensuite question de bâtir une « alliance de Paris pour le climat », qui permettra de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en-dessous de 2°C d'ici 2100 et d'adapter nos sociétés aux dérèglements actuels. Cette alliance peut se décliner en 4 volets :

1) La négociation d'un accord universel, conformément au mandat de Durban, qui établit des règles et des mécanismes capables de relever progressivement l'am-

bition pour respecter la limite des 2°C.

2) La finalisation et la présentation par tous les pays de leurs contributions nationales, afin de créer un effet d'entraînement et de démontrer que tous les États avancent, en fonction de leurs réalités nationales.

3) Le volet financier, qui doit permettre de soutenir les pays en développement et de financer la transition vers des économies bas-carbone et résilientes, avant et après 2020.

4) Le renforcement des engagements des acteurs de la société civile et non-étatiques, afin d'associer tous les acteurs et d'entamer des actions concrètes sans attendre l'entrée en vigueur du futur accord en 2020.

Notre avenir se jouera à Paris ...

Nous sommes déjà en train de vivre de profonds bouleversements climatiques à l'échelle de notre planète. Depuis 150 ans, nous avons émis tellement de gaz à effet de serre que la terre se réchauffe. Cela a de nombreuses conséquences, sur la santé, sur les cultures et les forêts, sur la qualité de l'air, sur les écosystèmes, sur la biodiversité... Le changement climatique va augmenter le nombre de périodes de forte chaleur et les événements extrêmes (fortes pluies, inondations, sécheresses). Il va réduire nos réserves d'eau douce, le débit des cours d'eau, diminuer l'accès à l'eau potable entraînant le déplacement de nombreuses populations...

Nous devons donc aller plus loin, faire appel à notre inventivité, réveiller le génie humain, passer le cap de la désespérance pour montrer qu'à tous les niveaux, des États aux citoyens, des solutions existent. Qu'elles dessinent les contours d'un monde plus solidaire et moins destructeur de ses ressources. Qu'elles parlent

d'une planète où le Nord se penche vers le Sud, et où les différents sud se soutiennent. Un monde où le partage des richesses et des technologies doit permettre à tous de grandir sur un globe plus potable, plus sain.

Les questions soulevées à la veille de Paris sont majeures : des populations vont-elles continuer à vivre sur leurs terres ou seront-elles chassées par les inondations ou la désertification ? En 2013, on comptait déjà 22 millions de personnes déplacées dans le monde. Des conflits vont-ils naître pour l'eau, l'alimentation ? Paris ne sera plus seulement le jardin des gaz à effet de serre et de taxe carbone, mais aussi le carrefour de la paix pour éviter la guerre environnementale.

Nous sommes à un point de bascule...

Nos dirigeants seront-ils assez ambitieux, généreux pour oser nous proposer un autre avenir ? Écouteront-ils des voix comme celle du pape François et de Ban Ki-moon ? Il appartient aussi aux chefs d'entreprises, aux financiers, aux élus locaux, aux citoyens de montrer leur engagement, leur confiance dans cet autre monde. Car le poids des habitudes et la crainte d'un avenir incertain peuvent toujours faire capoter le futur accord. L'envie de regarder plus loin, de renouveler nos modèles énergétiques et économiques doit l'emporter sur le bénéfice illusoire de maintenir le statut quo.

Le 1er avril 2015, le Gabon, premier pays africain à afficher ses engagements climatiques, proposait dans sa contribution, de réduire ses émissions d'au moins 50 % par rapport à l'évolution prévue en cas de politique inchangée. Selon Noël Nelson Messone, ancien ministre en charge de l'environnement, « Le Gabon, comme l'ensemble des pays africains, est particulièrement vulnérable aux

effets et aux impacts du changement climatique. Ces pays ne sont pourtant pas les premiers responsables historiques de cette situation. Le Gabon est un pays côtier. Le réchauffement du climat qui accélère la montée du niveau des océans provoque l'érosion côtière déjà observée sur les côtes gabonaises. La hausse des émissions de gaz à effet de serre contribue aussi l'acidification des océans, phénomène auquel le Gabon n'est pas épargné ». La contribution de notre pays fixe notamment un objectif de limitation de la croissance des émissions de gaz à effet de serre pour 2025 par rapport à leur niveau de 2010. Nous saluons par ailleurs le fait que cette contribution prévoit la possibilité de définir des objectifs additionnels pour 2030, voire 2050. Cette perspective de long terme est importante pour que la Conférence de Paris soit le déclencheur d'une transition vers une économie mondiale sobre en carbone et plus résistante aux impacts du dérèglement climatique.

Soulignons enfin que le développement économique et social ainsi que la protection de l'environnement sont des piliers interdépendants du développement durable et que l'élimination de la pauvreté en constitue l'un des objectifs fondamentaux ; le changement climatique est porteur d'effets néfastes pour le Continent africain tout entier, et qu'il provoque la dégradation de la qualité de vie et de l'environnement pour les générations présentes et à venir. Aussi, refusons tous d'être les acteurs de l'instabilité croissante du monde. Engageons nous, chacun en son pouvoir, vers la résolution, ici et maintenant, des effets de notre comportement sur la planète.

* Ingénieur en Environnement et Développement durable.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 30/11/2015				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	FIXING			DEV		en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA			
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
USD	1,0579	1USD =	620,056	1 USD	657,283	CAC 40	30/11/2015	4961,79
CAD	1,4143	1CAD =	463,803	1 CAD	488,017	DOW JONES	30/11/2015	17798,49
JPY	130,2200	1JPY =	5,037	100 JPY	523,818			
GBP	0,7048	1GBP =	930,699	1 GBP	968,920			
CHF	1,0903	1CHF =	601,630	100 CHF	63997,87			
ZAR	15,2894	1ZAR =	42,903	100 ZAR	4461,36			
MAD	10,6530	1MAD =	61,575	1MAD	64,03			
CNY	6,7689	1CNY =	96,907	1CNY	99,81			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
30 Novembre : 45,40